

<https://snetap-fsu.fr/Auvergne-Rhone-Alpes-Les-personnels-de-Saint-Flour-seront-en-greve-le-jeudi-1er.html>



Auvergne Rhône-Alpes - Les personnels de Saint-Flour en grève le jeudi 1er avril

- En Région -



Date de mise en ligne : jeudi 25 mars 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Monsieur le Ministre, Madame la Directrice Générale, Monsieur le Directeur régional, Madame la cheffe de service, Madame la Directrice de l'Établissement,

Par la présente et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, le Snetap-[FSU](#), à la demande des personnels de l'Établissement de Saint-Flour dépose un préavis de grève, le jeudi 1er avril.

Les personnels, par ce préavis entendent dénoncer le manque de soutien de la direction envers des agents victimes d'injures, de diffamation et de menaces de la part d'usagers.

Ils revendiquent le soutien plein et actif du ministère et de ses services lorsqu'ils sont remis en cause dans l'exercice de leurs fonctions, aussi bien par mails que de visu.

Ils exigent que ces agressions ne demeurent pas impunies, ne soient pas traitées avec désinvolture mais soient suivies de sanction pour l'auteur des mails injurieux et menaçants. Ils attendent que le ministère, à tous les niveaux, s'engage également à leurs côtés dans les procédures judiciaires engagées et celles qui le seront, leur employeur devant leur garantir la sécurité.

Soyez assuré.es, mesdames, messieurs, de notre détermination à défendre les personnels de cet établissement.

[https://snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH143/capture_d_e_cran_2021-03-25_a_10.48.11-f6aad.png]